

Lundi 14 décembre 2020

Trois projets soutenus par la Ville avec l'appel à projets Rouen Eco ProgrESS 2020

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'Économie sociale et solidaire, la Ville de Rouen a mis en place depuis 2017 un appel à projets Rouen Eco ProgrESS. Cet appel à projets s'adresse à toutes les structures de l'économie sociale et solidaire ayant une activité sur Rouen ou rayonnant sur le territoire de la ville. Il permet de financer des projets et d'aider à les amorcer. Trois projets ont été retenus dans ce cadre en 2020.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Sileymane SOW, Adjoint au Maire en charge de l'Économie et du Commerce, et Stéphane MARTOT, conseiller municipal délégué en charge de l'économie sociale et solidaire : « La Ville de Rouen est très investie pour soutenir et appuyer l'économie sociale et solidaire. L'appel à projets Rouen Eco ProgrESS en est une illustration très concrète. Au-delà de l'aide financière, c'est un coup de pouce important qui permet de mettre en place des projets innovants et de soutenir des structures du territoire. »

Un jury, présidé par l' élu en charge de l'Économie sociale et solidaire et composé d'élus de la Ville en fonction des thématiques des associations porteuses de projet, a retenu trois projets pour l'année 2020:

- La Cravate solidaire et le projet « permettre aux femmes dans des situations de précarité de reprendre une vie sociale et professionnelle » ; subvention de 2500 euros.
- Association ID Hauts et le projet « vestiaire solidaire pour développer la solidarité et lutter contre la paupérisation » ; subvention de 1500 euros.
- Association SOLIDARAUTO et le projet « ma voiture, mon budget, ma sécurité » destiné à aider les personnes en situation de précarité ; subvention de 2400 euros.

Une convention de partenariat est signée entre la Ville de Rouen et les lauréats. Ces derniers s'engagent en contrepartie à relayer le soutien de la Ville dans leur communication, fournir un bilan intermédiaire des actions soutenues, fournir un bilan annuel des actions soutenues, participer à la journée ESS organisée par la Ville, intervenir en tant que témoins pour partager leur expérience à l'occasion d'autres temps forts événementiels.

La Ville accompagne les lauréats avec un suivi renforcé : les lauréats feront l'objet d'une vidéo de présentation de leur projet qui sera diffusée sur la chaîne Youtube de la Ville et sur Rouen.fr.